

Talence

Pacte PLUME H²O, pour une gestion responsable de l'eau à Talence

Le problème

La prise de conscience des effets constatés du changement climatique - événements pluviométriques exceptionnels générant des inondations, phénomènes d'îlots de chaleur et de sécheresse, montée des eaux, raréfaction de la ressource – doit être collective et partagée par tous les acteurs intervenants sur la commune, ainsi que les préconisations pour aboutir à une gestion raisonnée de l'eau.

Votre solution innovante

En complément d'un premier volet global de préconisations pour le développement durable et la transition écologique à Talence, associer citoyens et professionnels a fait naître le Pacte Plume H²O, préconisations concrètes pour une gestion responsable de l'eau.

Les objectifs

- Garantir une meilleure qualité de vie par la préservation de la biodiversité, des habitats et des ressources.
- Accompagner les candidats à la construction, réhabilitation, aménagement, pour que leurs projets concordent avec les enjeux écologiques liés à l'eau.

L'histoire de votre action innovante

• **Qui**

Les élus et services concernés. Un groupe de travail constitué d'habitants tirés au sort et de professionnels volontaires.

• **Pour qui**

Tous les porteurs de projet de construction et d'aménagement, particuliers et professionnels, publics et privés.

• **Quoi**

La gestion raisonnée de l'eau dans le Pacte Plume H²O répond à la prise de conscience des enjeux environnementaux et écologiques liés à l'eau.

Il est le prolongement du Pacte pour le logement, l'urbanisme, la mobilité et l'environnement de Talence « PLUME » de 2018-2019 qui regroupe l'ensemble des préconisations en matière d'aménagement durable de la ville et d'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Après la tenue d'un workshop interne à la ville réunissant élus et services concernés par le sujet, un groupe de travail constitué d'habitants tirés au sort et de professionnels volontaires, s'est réuni à partir de septembre 2021 pour quatre ateliers de concertation portant sur les thèmes forts de la gestion de l'eau.

Le Pacte PLUME H²O se décline en différentes actions transversales dont le niveau de priorité est défini par leur impact sur la gestion de l'eau (forte, majeure, innovation).

Il fournit idées, conseils, bonnes pratiques mais aussi outils d'évaluation pour s'inscrire dans l'aménagement durable de Talence.

• **Quand**

Workshop mairie : 18 mars 2021.

Quatre ateliers :

- 14 octobre 2021 : enjeux liés à l'eau et au changement climatique
- 9 novembre 2021 : actions liées au thème de l'eau et du risque

- 7 décembre 2021 : actions liées au thème de l'eau et de la biodiversité
- 11 janvier 2022 : actions liées au thème de l'eau potable et priorisation des actions retenues
- 8 mars 2022 : validation de la version définitive du Pacte PLUME H2 O
- Avril 2022 : présentation des actions au conseil d'urbanisme par des membres du focus group pour validation finale du pacte PLUME H2 O
- 11 juin 2022 : lancement officiel du pacte PLUME H²O lors d'une Grande Journée de l'Eau organisée par la ville de Talence.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes.**

Le directeur de l'urbanisme.

Un groupe d'habitant et de professionnels de la construction (architecte, géomètre, promoteur immobilier, hydrologue etc..).

Une agence spécialisée dans la transition énergétique pour l'animation des ateliers

- **Coût total, dont coût pour la collectivité : 20 000 euros.**

L'évaluation de l'innovation

- **Impact :**

Il s'applique à toutes les installations et les projets publics et privés seront analysés par les services instructeurs de la ville au regard d'une grille d'analyse pour connaître la compatibilité avec les exigences du Pacte PLUME originel.

Il s'agit de créer une culture commune autour de l'eau et de ses problématiques.

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

La problématique de gestion et de préservation de la ressource en eau sur les territoires est partagée unanimement, une réflexion collective et collaborative entre une municipalité et les acteurs concernés ainsi que les habitants est réalisable pour chaque territoire motivé.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Au bout d'un an, un bilan des difficultés et bénéfices rencontrés en présence du Focus Group sera dressé. Sur cette base le contenu des Pactes pourra le cas échéant être amené à évoluer.

Mots clés : Eau / Participation / Ecologie